

Bien trier ses déchets

L'organisation mise en place pour la collecte et le traitement des déchets s'inscrit dans une démarche de protection de l'environnement.

Trier ses déchets, un geste écologique et économique

En effet, le tri et le recyclage permettent d'économiser et de préserver les ressources en matières premières et de faire des économies d'énergies dans la fabrication de nouveaux produits.

Les bienfaits du tri et du recyclage sont manifestes. Par exemple :

- › Le recyclage d'1 tonne d'acier permet d'économiser l'équivalent de 5 mois de consommation d'énergie pour 1 personne.
- › Le recyclage d'une tonne de papier permet d'économiser l'équivalent de 8m³ d'eau
- › Le recyclage d'une tonne d'aluminium permet d'éviter l'émission de gaz à effet de serre de 6,89 tonne équivalent CO₂

Enfin, l'avantage du recyclage est aussi social car il a une incidence positive sur l'économie et l'emploi. En 2006, le chiffre d'affaires réalisé par les professionnels de la récupération, du recyclage et de la valorisation atteint 9,8 milliards d'euros. Il s'élevait à 5,7 milliards d'euros en 2000. De plus, 31 550 personnes étaient employées dans le secteur de la récupération, du recyclage et de la valorisation, contre 27 600 en 1999 (source : FEDEREC). Le secteur représente 2 400 entreprises, soit 3 300 établissements.

[Téléchargez les consignes de tri au format pdf](#)

Parmi ses missions, la CASA assure la gestion des déchets ménagers et assimilés de son territoire soit en régie directe soit par des marchés publics de prestations de services. Ces missions recouvrent l'ensemble des opérations de collecte et de traitement des déchets notamment :

- › La conteneurisation, la collecte en porte à porte et/ou en points d'apport volontaire des déchets recyclables (papiers, emballages ménagers, cartons, verre) ainsi que des déchets végétaux.
- › Le traitement des déchets

Pour traiter les déchets papiers, emballages et cartons, la CASA bénéficie, par le biais du syndicat UNIVALOM, d'un centre de tri moderne. Une fois les déchets recyclables triés par les habitants, collectés et apportés au centre de tri par la CASA, un travail d'affinage de ce tri est réalisé afin d'envoyer ces « déchets » vers des usines de recyclage pour fabriquer de nouveaux produits.

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/gerer-ses-dechets/bien-trier-ses-dechets>

Pour les déchets de verre, ceux-ci sont dirigés vers un quai de transfert pour permettre un recyclage de ce matériau.

Pour les déchets végétaux, ceux-ci sont dirigés vers un centre de compostage pour une valorisation organique.

